



EUROPEAN MEDICINES AGENCY  
SCIENCE MEDICINES HEALTH

EMA/479129/2010  
EMA/V/C/000076

## Résumé EPAR à l'intention du public

---

### Advocate (*imidaclopride/moxidectine*)

#### Aperçu d'Advocate et pourquoi il est autorisé dans l'UE

#### Qu'est-ce qu'Advocate et dans quel cas est-il utilisé?

Advocate est utilisé chez les chats, les furets ou les chiens souffrant d'infestations parasitaires mixtes (causées par plusieurs types de parasites différents) ou exposés au risque d'être atteints par ces infestations:

- pour le traitement et la prévention des infestations par les puces chez le chat, le furet et le chien;
- dans le cadre d'une stratégie thérapeutique contre la dermatite par allergie aux piqûres de puces (réaction allergique due aux piqûres de puces) chez le chien ou le chat;
- pour le traitement de la gale des oreilles chez le chat ou le chien;
- pour le traitement de la gale notoédrique chez le chat;
- pour le traitement des infestations par les poux chez le chien;
- pour le traitement des maladies cutanées chez le chien causées par des mites de corps (gale sarcoptique et démodicose);
- pour la prévention de la dirofilariose (infection par *Dirofilaria immitis*) chez le chat, le furet et le chien;
- pour la prévention et le traitement de la dirofilariose (infection par *Dirofilaria repens*) chez le chien;
- pour la prévention et le traitement du ver pulmonaire chez le chat et le chien;
- pour la prévention de la spirocercose (une infection par un ver affectant l'œsophage) chez le chien;
- pour le traitement du ver nasal chez le chien;
- pour le traitement du ver oculaire chez le chat et le chien;
- pour le traitement des infections par certains vers gastro-intestinaux, à savoir les ascarides, ankylostomes et trichures chez le chat et le chien.

Il contient deux principes actifs, l'imidaclopride et la moxidectine.

**Official address** Domenico Scarlattilaan 6 • 1083 HS Amsterdam • The Netherlands

**Address for visits and deliveries** Refer to [www.ema.europa.eu/how-to-find-us](http://www.ema.europa.eu/how-to-find-us)

**Send us a question** Go to [www.ema.europa.eu/contact](http://www.ema.europa.eu/contact) **Telephone** +31 (0)88 781 6000

An agency of the European Union



## **Comment Advocate est-il utilisé?**

Advocate est disponible sous la forme d'une solution topique dans des pipettes préremplies (petits compte-gouttes en plastique) et dans différents dosages et conditionnements, selon qu'il est utilisé chez le chat, le furet ou le chien, et en fonction de la taille de l'animal traité. Le médicament n'est délivré que sur ordonnance. Le contenu d'une pipette entière est appliqué sur la peau de l'animal après avoir écarté la fourrure.

Le dosage et la fréquence d'application dépendent de la raison pour laquelle Advocate est utilisé et sont variables selon qu'il est utilisé chez le chat, le furet ou le chien; la notice mentionne des informations détaillées sur le dosage et la durée du traitement.

## **Comment Advocate agit-il?**

L'imidaclopride interfère avec certains récepteurs spécifiques (récepteurs nicotiques de l'acétylcholine) présents dans le système nerveux des poux et des puces, ce qui entraîne leur paralysie et leur mort.

La moxidectine provoque la paralysie et la mort de ces parasites en interférant avec la façon dont les signaux sont transmis entre les cellules nerveuses (neurotransmission) du système nerveux des parasites.

## **Quels sont les bénéfices d'Advocate démontrés au cours des études?**

L'efficacité d'Advocate contre les parasites indiqués a été étudiée lors d'études réalisées en laboratoire sur des chats, des furets et des chiens. L'efficacité a ensuite été confirmée par plusieurs études de terrain menées chez le chien et le chat réalisées à plusieurs endroits différents en Europe. Des études de terrain concernant la dirofilariose chez le chien ont été menées tant aux États-Unis qu'en Europe. Des chats, des furets et des chiens de différents poids, races et tranches d'âge ont été traités. L'efficacité du produit a été mesurée sur la base du nombre de parasites vivants ou des décomptes d'œufs présents dans les déjections à différents moments après le traitement.

Les résultats des essais de laboratoire et de terrain chez le chat, le furet et le chien ont démontré qu'Advocate est efficace lorsqu'il est utilisé conformément aux instructions détaillées dans la notice (voir «Dans quel cas Advocate est-il utilisé?» ci-dessus ou, pour plus de détails, consulter la notice).

## **Quels sont les risques associés à l'utilisation d'Advocate?**

Chez le chien et le chat, les effets indésirables les plus courants sont des réactions locales sur le site d'application du produit, telles qu'un prurit transitoire et de rares cas de poils gras et de rougeur de la peau. Des vomissements sont également survenus peu fréquemment. Ces effets se résolvent sans autre traitement. Si un chien ou un chat lèche la zone d'application, cela peut provoquer une salivation passagère, ainsi que d'autres signes comme un manque de coordination musculaire, des tremblements, une respiration anormale et/ou des vomissements.

Bien qu'aucun effet secondaire n'ait été confirmé chez le furet, des effets secondaires similaires pourraient se produire en de rares occasions.

Les chiens et les chats pesant moins de 1 kg, et les furets de moins de 0,8 kg doivent être traités uniquement après avoir été examinés par un vétérinaire.

Advocate ne doit pas être utilisé chez les chatons âgés de moins de 9 semaines ou chez les chiots âgés de moins de 7 semaines.

Advocate ne doit pas non plus être utilisé chez les chiens classés en classe 4 pour la dirofilariose.

Étant donné qu'Advocate est administré à l'aide de pipettes de différentes tailles et à des dosages différents selon que le produit est destiné à des chats, des furets ou des chiens, il est très important que les produits pour chats soient utilisés uniquement chez le chat et que les produits pour chiens soient utilisés uniquement chez le chien. Seul le produit appelé «Advocate solution spot-on pour petits chats et furets» doit être utilisé pour le furet. Advocate ne doit pas être utilisé pour une autre espèce animale quelle qu'elle soit.

Pour une liste complète des restrictions, voir la notice.

### **Quelles sont les précautions à prendre par la personne qui administre le médicament ou entre en contact avec l'animal?**

Par mesure de précaution, éviter tout contact de la peau avec le contenu de la pipette et attendre que le site d'application soit sec pour caresser ou toiletter l'animal. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'application d'Advocate et bien se laver les mains après application. En cas d'exposition accidentelle, les yeux doivent être rincés à l'eau et la peau lavée avec du savon et de l'eau.

Les personnes présentant une hypersensibilité connue à l'alcool benzylique, l'imidaclopride ou la moxidectine devront manipuler le produit avec précaution.

Le solvant d'Advocate peut tacher ou endommager certains matériaux tels que le cuir, les tissus, les plastiques ou surfaces polies. Le contact avec ces surfaces doit donc être évité.

### **Pourquoi Advocate est-il autorisé dans l'UE?**

L'Agence européenne des médicaments a estimé que les bénéfices d'Advocate sont supérieurs à ses risques et que son utilisation peut être autorisée au sein de l'UE.

### **Autres informations relatives à Advocate**

Advocate a reçu une autorisation de mise sur le marché valide dans toute l'Union européenne le 2 avril 2003.

Des informations sur Advocate sont disponibles sur le site web de l'Agence, sous: [ema.europa.eu/medicines/veterinary/EPAR/advocate](http://ema.europa.eu/medicines/veterinary/EPAR/advocate).

This overview was last updated in June 2019.